

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 Novembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20241126-2024-del-11-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 08

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 25

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 05

Date de transmission
en préfecture :

26 NOV. 2024

Par suite d'une convocation en date du 07 novembre 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Samedi 16 Novembre à 09h40** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGO, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON.

Absents excusés : Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Yvon TOI-OTTO, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Anne-Marie CANGO, Aline TOI, Pierrot TAURUS.

Absents : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Cindy DARMIN donne procuration à Amour GABALI, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Yvon TOI-OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Gérard RAMASSAMY donne procuration à Ernand BOULON, Anne-Marie CANGO donne procuration à Daniel CANGO, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Véronique GOMBAULD

Création de postes et modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose à ses collègues, la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de permettre :

- la nomination de 46 agents remplissant les conditions pour un avancement de grade.
- l'intégration de 2 agents dans un cadre d'emplois correspondant aux fonctions exercées par les intéressés.
- la pérennisation de 3 emplois en CDD.

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs, tel que modifié par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 25 juillet 2024,

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : De créer les postes suivants :

Grade	D.H.	NOMBRE DE POSTES CRÉES
Attaché principal	35H	1
Rédacteur principal de 1ère classe	35H	1
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	35H	11
Adjoint Administratif	28H	2
Agent de Maitrise Principal	35H	10
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	35H	4
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	35H	2
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	32H	4
Adjoint Technique	24H	1
ATSEM Principal de 1ère classe	35H	5
Brigadier Chef Principal	35H	2
TOTAL		43

Article 2 : De modifier le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

Article 3 : D'imputer sur le budget en cours les crédits correspondants.

Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 27 NOV. 2024



Pour expédition conforme
Le Maire

Jules OTTO

ANNEXE

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX EMPLOIS PERMANENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20241126-2024-del-11-05-DE

DENOMINATION DES POSTES	NOMBRE DE POSTES CREES		NOMBRE DE POSTES OCCUPES		NOMBRE DE POSTES VACANTS	
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.
Adjoint Administratif	14	10	0	3	14	7
Adjoint Administratif Princ. 2 ^{ème} cl.	28	10	27	1	1	9
Adjoint Administratif Princ. 1 ^{ère} cl.	19	1	7	0	12	1
Rédacteur	2	0	0	0	2	0
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} cl.	2	0	2	0	0	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	3	0	1	0	2	0
Attaché	3	0	2	0	1	0
Attaché Principal	2	0	1	0	1	0
Directeur Général des Services (Attaché Principal)	1	0	1	0	0	0
Directeur de Cabinet	1	0	0	0	1	0
Adj. d'Animation, Princ. 2 ^{ème} cl.	4	13	4	5	0	8
Adjoint d'Animation	1	17	0	5	1	12
Adjoint du Patrimoine	1	0	0	0	1	0
Adjoint du Patrim. Princ. 2 ^{ème} cl.	2	0	1	0	1	0
Adjoint du Patrim. Princ. 1 ^{ère} cl.	2	0	2	0	0	0
Ass.Cons.Patr.Bibl.Princ.1 ^{ère} cl.	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique	18	28	6	7	12	21
Adjoint Technique Princ. 2 ^{ème} classe	24	23	17	12	7	11
Adjoint Technique Princ. 1 ^{ère} classe	8	1	4	0	4	1
Agent de Maîtrise	16	3	16	0	0	3
Agent de Maîtrise Principal	10	0	0	0	10	0
Technicien	1	0	1	0	0	0
Technicien Principal de 2 ^{ème} cl.	2	0	1	0	1	0
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0	0	1	0
Ingénieur	1	0	1	0	0	0
Brigadier de P.M.	5	0	3	0	2	0
Brigadier Chef Principal	4	0	1	0	3	0
Chef de Service Police Munic.	1	0	0	0	1	0
Chef de Service Princ. de 2 ^{ème} cl.	1	0	0	0	1	0
Chef de Service Princ. de 1 ^{ère} cl.	1	0	1	0	0	0
A.S.E.M. Principal de 1 ^{ère} classe	7	0	1	0	6	0
A.S.E.M. Principal de 2 ^{ème} classe	10	3	7	2	3	1
TOTAL	196	109	108	35	88	74
	305		143		162	

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON-COMPLET

Dénomination des postes	Durée hebdo.	Nombre de postes créés	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	30 h	1	0	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	6	1	5
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	4	0	4
Adjoint Administratif	28 h	2	0	2
Adjoint Administratif	30 h	5	1	4
Adjoint Administratif	32 h	3	2	1
Agent de Maitrise	32 h	3	0	3
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	32 h	1	0	1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	18	7	11
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	5	5	0
Adjoint Technique	24 h	1	0	1
Adjoint Technique	30 h	11	3	8
Adjoint Technique	32 h	16	4	12
Adjoint d'Animation	32 h	8	0	8
Adjoint d'Animation	30 h	7	3	4
Adjoint d'Animation	24 h	2	2	0
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	8	3	5
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	5	2	3
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	3	2	1

Total des postes à temps non-complet	109	35	74
---	------------	-----------	-----------

TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS				
Type de contrat	Durée hebdo.	Nombre de postes créés	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Contractuel de droit public	20 h	4	2	2
Contractuel de droit public	30 h	3	1	2
Contractuel de droit public	35 h	1	1	0
Contractuel de droit public (Volontariat territorial en Administration)	35 h	1	1	0
Agent recenseur	35 h	18	0	18
Contractuel de droit publique (Chargé de coopération)	35 h	1	1	0
Contractuel de droit publique (Directeur de centre social)	35 h	1	1	0
Contractuel de droit privé (PEC BRSA)	26 h	15	15	0
Apprenti	35 h	10	6	4
EFFECTIF TOTAL DE NON PERMANENT		54	28	26
EFFECTIF COMMUNAL TOTAL		359	171	188